

**Modification
des rythmes scolaires
à la rentrée 2014**

**Note aux parents d'élèves
à retourner avant le 4 juillet**

Dans sa séance du 18 octobre 2013, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la proposition de **Projet Educatif Territorial (PEdT)** élaborée par le groupe de travail mis en place le 12 février 2013, comprenant des élus (Michel EYMARD et Cécile BRAIDA), les directrices des écoles de la commune, des parents d'élèves et des partenaires. Ce projet peut être téléchargé sur le site de la commune, <http://rencurel.sud-gresivaudan.org/> (page vie scolaire), ou consulté en mairie.

La poursuite de la réflexion au sein du groupe de travail a amené à une proposition d'horaires qui a reçu l'avis favorable de la Directrice Académique des services de l'Education Nationale, Mme LESKO, DASEN de l'Isère.

Le projet d'organisation du temps périscolaire à la prochaine rentrée scolaire, élaboré sur la base des nouveaux horaires, conforme à l'esprit du PEdT validé le 18/10/2013 et qui tient compte des possibilités financières de la commune, a été validé par le Conseil municipal lors de la séance du 19 juin dernier. **L'horaire des transports scolaires est inchangé. Un transport sera rajouté le mercredi.**

Pour les écoliers de l'école primaire de La Balme, la journée s'organisera ainsi :

	Accueil du matin	Enseignement matin	Pause de la mi-journée	Enseignement après-midi	Garderie du soir
Lundi	A l'école du village	9h00 - 11h55	11h55 à 13h55 (Accueil à partir de 13h45)	13h55 - 16h30	16h30 à 18h
Mardi		9h00 - 11h55		13h55 - 16h30	
Mercredi		9h00 - 12h			
Jeudi	A l'école du village	9h00 - 11h55	11h55 à 13h55 (Accueil à partir de 13h45)	13h55 - 16h30	16h30 à 18h
Vendredi		9h00 - 11h55		13h55 - 15h30	

Le temps périscolaire qui correspond à l'allongement de la pause méridienne est inclus dans le temps de travail de Gwladys HOREM, ATSEM.

Le temps périscolaire du vendredi, de 15h30 à 16h30, sera pris en charge comme suit, sans coût pour les familles :

Période 1 (de la rentrée aux vacances de Toussaint) : Jérôme MARTIN, éducateur mis gracieusement à disposition par l'Oustaou, proposera 6 séances de jeux coopératifs (binôme à désigner).

Période 2 (de la rentrée des vacances de Toussaint aux vacances de Noël) :

- Anne LEFEVRE, enseignante, prendra en charge les sections de Petits et de Moyens dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires.
- Cyrille CALLET, pisteur mis à disposition par la Communauté de communes dans le cadre de ses horaires de travail, proposera une activité « summer biathlon » adaptée à l'âge des enfants de Grande Section et de CP sur 6 séances (binôme : Elisabeth MAGNAT).

Périodes et 1 et 2 : 1 séance proposée par l'association de pêche de Rencurel, l'AAPPMA la Boulouvenne (voir plus loin)

Périodes 3, 4 et 5 : le planning prévisionnel sera examiné dans le cadre de la préparation du budget 2015

Pour les écoliers de l'école primaire du village, la journée s'organisera ainsi :

	Accueil du matin	Enseignement matin	Pause de la mi-journée	Enseignement après-midi	Garderie du soir
Lundi	8h20 à 8h50	9h00 - 12h	12h à 13h55 (Accueil à partir de 13h45)	13h55 - 16h25	16h30 à 18h à l'école de la Balme
Mardi		9h00 - 12h		13h55 - 16h25	
Mercredi		9h00 - 12h			
Jeudi	8h20 à 8h50	9h00 - 12h	12h à 13h55 (Accueil à partir de 13h45)	13h55 - 16h25	16h30 à 18h à la Balme
Vendredi		9h00 - 12h		13h55 - 15h25	AP 15h30 à 16h30

Le temps périscolaire qui correspond à l'allongement de la pause méridienne sera inclus, comme actuellement, dans le temps de travail (augmenté d'une demi-heure) d'Anita Ollivero

Le temps périscolaire du vendredi, de 15h30 à 16h30, sera pris en charge comme suit, sans coût pour les familles :

Période 1 (de la rentrée aux vacances de Toussaint) : Patrick PEYSSON proposera gracieusement une initiation à la pratique du VTT (binôme : Anne LEFEVRE).

Période 2 (de la rentrée des vacances de Toussaint aux vacances de Noël) :

Jean-Marc IDELON, pisteur mis à disposition par la Communauté de communes dans le cadre de ses horaires de travail, proposera une activité « summer biathlon » avec l'objectif de séances de biathlon au cours de l'hiver 2015 (binôme : Michel EYMARD)

Périodes 1 et 2 : 1 séance proposée par l'association de pêche de Rencurel, l'AAPPMA la Boulouvenne.

En effet, l'AAPPMA la Boulouvenne propose, pour les enfants de chacune des écoles, une séance par période autour du milieu de vie que représente la Doulouche, les espèces animales ou végétales qu'il héberge, leur variation au cours des saisons ou de la qualité des eaux et, pour les plus grands, une initiation à la pêche.

Périodes 3, 4 et 5 : le planning prévisionnel sera examiné dans le cadre de la préparation du budget 2015.

Inscription aux activités périscolaires du vendredi (écoliers de la Balme et du village)

Les activités périscolaires du vendredi sont facultatives (même si leur fréquentation est vivement encouragée). Une inscription est donc obligatoire. L'inscription implique une fréquentation régulière sur la période.

Pour la 1^{ère} période, merci de bien vouloir retourner la présente note à la mairie avant le 4 juillet, après avoir rempli le coupon ci-dessous, daté et signé.

Ecole de la Balme

Nom et prénom de l'enfant :

Mon enfant fréquentera l'animation périscolaire proposée lors de la 1^{ère} période de l'année scolaire

Mon enfant ne fréquentera pas l'animation périscolaire proposée lors de la 1^{ère} période de l'année scolaire

Rencurel, le

Signature des parents :